

Bref précis historique : ces citoyens roumains qu'on appelle roms.

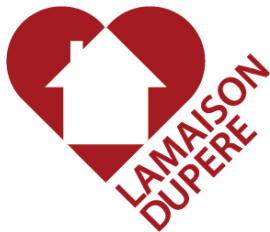
Emigrés du Nord-Ouest de l'Inde, où ils sont encore présents en tant que sous caste, les roms s'installent progressivement dans les Balkans et la partie sud des pays slavophones vers l'an 1000. Ils occupent la partie occidentale de l'Europe dès le 15^{ème} siècle. Des distinctions doivent pourtant être faites entre les différentes entités. Par leur acculturation réciproque, ils n'ont pas de contact entre eux. Un manouche français ou un yénisch suisse tient à ne pas être confondu avec un rom venu de Slovaquie ou de Serbie.

Le territoire roumain tel qu'il est connu aujourd'hui a été constitué à la suite de la guerre 39/45. Il est constitué de 3 régions qui étaient encore distinctes avant 1848, date de la création de l'Etat : La Valachie, la Moldavie et la Transylvanie, cette dernière annexée au traité du Trianon en 1918. Des villages entièrement tsiganes sont attestés sur la base de documents écrits dès le 16^{ème} siècle. Ils servent comme population d'esclaves, soit à des princes valaques, moldaves ou transylvaniens qu'on appelle voivodes, soit à des riches propriétaires fonciers appelés boyards, soit à des monastères orthodoxes. Jusqu'au très officiel 13 février 1856, suite à l'insistante pression de la France et de l'Angleterre ; ce 7% de la population roumaine sera soumis comme esclaves à des règles très strictes. Ils serviront aux défrichages des terres et à l'édification des magnifiques châteaux et monastères roumains ; classés aujourd'hui patrimoine mondial par l'Unesco.

Acheté comme force de travail, échangé, reçu en héritage, objet de donation à un monastère comme gage de Salut ; le rom esclave est très contrôlé. Les mariages, la croissance démographique sont bardés de normes et d'interdictions. Toute fuite est sévèrement réprimandée. Exemple le texte suivant issu d'un seigneur de Transylvanie :

Ce jour là trois esclaves ont pris la fuite. Mon bon serviteur Fara Janos les a repris. Pour Petru, c'était la seconde fois qu'il s'enfuyait. Sur le conseil de mon épouse très aimée ; je lui ai fait battre jusqu'au sang la plante des pieds, puis je lui ai fait immerger les pieds dans de l'eau et de la soude caustique. Après quoi, je lui ai fait couper la lèvre supérieure, je l'ai fait cuire et je la lui ai fait manger. Quant aux deux autres tsiganes, je leur ai fait donner cinquante coups de bâton et leur ai fait manger deux brouettes de fumier.

A la libération officielle de 1856, rien qu'en Valachie, c'est 6'241 familles appartenant à la couronne, 12'081 familles appartenant aux monastères et 14'945 familles attachées aux boyards qui vont physiquement être libérés. Toutefois à cause de ce conditionnement de plusieurs siècles et du rejet perpétuel dont ils continuent à être l'objet jusqu'à aujourd'hui, le tsigane roumain continue à se situer



psychologiquement et spirituellement dans un conditionnement social d'esclave. Reste l'exception de la période communiste. Sous celle-ci le rom va bénéficier des mêmes droits que les autres citoyens : droit au logement décent, aux soins gratuits, à l'éducation scolaire etc. Le dictateur Nicolas Ceaucescu saura se servir de cette population, en les engageant comme mouchards pour la Securitate en échange de beaux logements confisqués à d'anciens propriétaires fonciers roumains.

Autant vous dire, qu'à la chute du régime cette population, sans réelle formation, ne va trouver ni la sympathie ni les structures économiques et sociales favorisant sa réinsertion, sans parler du rejet ancestral de la part de la population autochtone.

Aujourd'hui, le rom n'a que sa force de travail pour des travaux journaliers non déclarés ou des petites spécialités comme musiciens très recherchés pour les mariages (laudati) la fabrication d'objet en cuivre (calderi) ou de tentes (corturari) ou chercheurs d'or (aurori) pour leur permettre de survivre. Certains, en volant des choux dans les champs en hiver pour se nourrir, sont qualifiés de tsiganes varzari (mangeurs de choux)

Selon un recensement de 2011, le district d'Alba Julia d'où proviennent une partie des roms présents depuis des années à Lausanne, la proportion entre roms et hongrois minorité la plus importante en Transylvanie est équivalente. 15'870 hongrois pour 15'592 roms déclarés.

Comme on sait que ceux-ci font tout pour échapper aux statistiques, on peut donc imaginer le double voire le triple de ce chiffre.

Cet arrière plan historique rend d'autant plus actuelle cette Parole de Jésus dans l'Evangile de Jean :

Je ne vous appelle plus esclaves, parce que l'esclave ne sait ce que fait son maître. Mais je vous appelle mes amis parce que je vous apprends tout ce qui vient du Père.

En pratiquant sa mendicité avec l'abaissement du regard et la posture assise, les roms de nos rues lausannoises perpétuent ce fatalisme.

Je vous remercie de votre attention.

Sources : Roms, une histoire européenne. Léonardo Piasere Ed. Bayard 2011

Identité du genre Iulia Hasdeu anthropologue, maître assistante en sociologie,
UNI Genève

François Christen, avril 2014